



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

Revue de presse



Jeudi 15 septembre 2022



[Une semaine après le remaniement ministériel :Tebboune met fin aux fonctions de 16 walis](#)

Il faut relever que le dernier remaniement du gouvernement a touché le poste du ministre de l'Intérieur. C'est donc une dynamique d'ensemble que veut imprimer le Président aux collectivités locales qui sont en réalité l'épine dorsale du développement de tous les pays.



[Révision de l'accord d'association Algérie-UE :Une nécessité pour Ali Bey Nasri](#)

Depuis l'entrée en vigueur de cet accord en 2005, l'Algérie a perdu 28 milliards de dollars de taxes douanières. Ali Bey Nasri, l'expert en commerce extérieur, ne fait pas dans la dentelle pour décrier l'accord d'association Algérie-UE. «On a accepté des clauses qui étaient contraires à l'économie nationale. Il est temps de renégocier», a-t-il déclaré lors de son intervention, hier, sur les ondes de la Radio nationale, chaîne 3.



Le contexte énergétique très favorable donne du tonus à son économie : Un nouveau filon pour l'Algérie

Le ton est résolument à l'optimisme. Une opportunité inespérée s'offre à l'Algérie pour parvenir à une croissance à deux chiffres. Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Alors que l'Europe se débat pour trouver une solution durable à l'une des plus graves crises énergétiques depuis ces 50 dernières années, l'Algérie se trouve propulsée sur une autoroute gazière.

Alors que nous sommes à la veille d'un incroyable bouleversement mondial, et que cette crise impacte gravement le Vieux Continent, l'Algérie n'entend pas rater cette aubaine qui s'offre à elle. Un nouveau filon.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Commission mixte algéro-mauritanienne: les deux pays appelés à porter leurs relations à un niveau de complémentarité et de partenariat

L'Algérie et la Mauritanie sont appelées à porter leurs relations bilatérales à des niveaux de complémentarité et de partenariat, en concrétisation de la volonté de leurs dirigeants, les présidents Abdelmadjid Tebboune et Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a affirmé mercredi à Nouakchott, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.



INVESTISSEMENT Les guichets uniques dotés de larges prérogatives

Le ministère de l'Industrie a annoncé, hier, que les guichets uniques de l'investissement, actuellement en cours de création, délivreront directement tous les documents nécessaires au lancement des projets, selon l'agence APS. Ces guichets uniques, qui seront créés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (ex-ANDI), regrouperont les cadres de l'agence, les représentants des organismes et des administrations ayant la charge directe de la réalisation des projets d'investissement et de l'octroi des décisions, des autorisations et de tout autre document relatif à l'exercice de l'activité liée au projet, a ajouté la même source.

En outre, ils devront superviser toutes les procédures relatives à l'obtention du foncier destiné à l'investissement, et suivre tous les engagements souscrits par l'investisseur.

Les prérogatives des représentants des organismes et administrations, qui siègent dans les guichets uniques actuels, seront renforcées et seront habilités à prendre toute décision et à délivrer tout document permettant la réalisation du projet d'investissement, à en croire le ministère de l'Industrie.

Les représentants des administrations et organismes représentés au guichet unique sont «pleinement habilités» à délivrer les documents demandés «directement à leur niveau» et à assurer les services administratifs relatifs à la réalisation de l'investissement, a expliqué le département de l'Industrie.

Ils sont chargés également d'intervenir auprès des services centraux et locaux dans leurs administrations ou leurs organismes locaux pour pallier les difficultés rencontrées par les investisseurs.

Jusqu'ici, les documents délivrés par les représentants des administrations et organismes, au guichet unique, sont «contraignants» pour les administrations et organismes, a déploré le ministère, relevant que ces guichets uniques serviront d'interlocuteur unique pour l'investisseur, en vue de faciliter les procédures, et partant l'amélioration du climat des investissements. Selon lui, ces guichets uniques se composent d'un guichet à compétence nationale, chargé «des grands projets et des investissements étrangers», et des «guichets uniques décentralisés», répartis sur différentes régions du pays.

Le projet de décret exécutif portant création de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, en cours d'examen, stipule que le premier guichet unique sera dédié aux investissements dont la valeur est supérieure ou égale à deux milliards de DA, ainsi qu'aux investissements étrangers.

Les guichets uniques décentralisés auront une compétence locale et seront dédiés aux investissements qui ne relèvent pas des prérogatives du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers. Ces réformes s'inscrivent dans le cadre de l'application des dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement, entrée en vigueur depuis juillet dernier.

En vertu de ladite loi, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement est chargée de promouvoir et valoriser, en Algérie ainsi qu'à l'étranger, l'investissement et l'attractivité de l'Algérie, en relation avec les représentations diplomatiques et consulaires, informer et sensibiliser les milieux d'affaires, assurer la gestion de la plateforme numérique de l'investisseur, enregistrer et traiter les dossiers d'investissement, accompagner l'investisseur dans l'accomplissement des formalités liées à son investissement, gérer les avantages, et suivre l'état d'avancement des projets d'investissement.

Le projet de décret exécutif fixant l'organisation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement propose de mettre cette agence sous l'autorité du Premier ministre. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche dernier, une réunion du Conseil des ministres lors de laquelle il a ordonné la création, avant fin septembre courant, du guichet unique de l'investissement, selon un communiqué du Conseil.



Guichets uniques de l'investissement : Le parcours du combattant allégé

Ces guichets uniques seront créés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement. Les guichets uniques de l'investissement, actuellement en cours de création, délivreront directement tous les documents nécessaires au lancement des projets, a-t-on appris auprès du ministère de l'Industrie.



Confirmation

Marques de considération et fermes assurances, sincère disponibilité, sont réaffirmées par des souverains et chefs d'Etat arabes qui entendent participer personnellement pour contribuer activement à la réussite du 31e Sommet d'Alger. Les invitations officielles qu'adresse le président Abdelmadjid Tebboune à ses homologues et aux souverains sont reçues avec tout le cérémonial et la considération qui sied à ce rendez-vous crucial pour le monde arabe au moment où la planète est soumise à de fortes tensions géostratégiques.



Habitat: Belaribi étudie le financement des programmes de logement par le CPA

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé une réunion consacrée à l'étude du financement des programmes de logement par le Crédit Populaire Algérien (CPA), intitulé l'année 2022, ainsi qu'à la mise en place d'un mécanisme financier afin d'«assurer un bon financement des programmes de logements sans aucune entrave, ainsi que de recenser le pourcentage des fonds utilisés dans le secteur aux fins de réalisation des programmes de logements intitulés 2022 et ce par la Caisse Nationale du Logement (CNL)».



L'âme du guichet unique

La création, avant fin septembre courant, du guichet unique de l'investissement, selon les instructions du président de la République, données lors du dernier Conseil des ministres, n'est pas vraiment un gros souci quand on sait que le «guichet unique» existe depuis plus de deux décennies.

Un projet de texte sera soumis aux députés : Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale à l'ordre du jour

En attendant la Déclaration de politique générale du gouvernement, Aïmene Benabderrahmane, qui devrait intervenir «dans les prochains jours», selon la ministre chargée des relations avec le Parlement, c'est le projet de loi relative à l'organisation et au fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation qui tend à dominer les débats au sein des deux chambres du Parlement.

Nouveau gouvernement C'est déjà la rentrée

Le nouveau gouvernement devra se battre sur tous les fronts : stabilisation de l'économie, poursuite de la croissance, défense de la souveraineté nationale, lutte contre la corruption et la bureaucratie et ce, sur fond d'intégration active au tissu économique mondial. Il devra se sentir en phase avec les 54 engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment le renforcement des piliers de la reprise économique.



تخص المنافسة والملكية الفكرية: مفاوضات المنطقة الإفريقية الحرّة تدخل المرحلة الثانية

كشف المدير العام للتجارة الخارجية بوزارة التجارة وترقية الصادرات، خالد بوشلاغم، الأربعاء، أنّ جهود تفعيل منطقة التبادل الإفريقي دخلت مرحلتها الثانية في المفاوضات وبنسبة متقدمة فيما يخص المنافسة والملكية الفكرية من أجل تعزيز التبادل الإفريقي في مختلف المجالات.



القانون يفتح ملف التبرعات مجهولة المصدر: تبييض الأموال يضع الجمعيات تحت مجهر الدولة

ستكون أموال الجمعيات والمنظمات غير الربحية في البلاد مستقبلا تحت أعين الدولة لمنع استخدامها لأغراض تبييض الأموال وتمويل الإرهاب وأسلحة الدمار الشامل، حيث ستخضع للمراقبة من قبل هيئة مختصة اقترحها نص مشروع قانون متعلق بالوقاية من تبييض الأموال وتمويل الإرهاب ومكافحتها.

PÉTROLE

La production de l'Algérie repart à la hausse

Dans son rapport mensuel, publié mardi, l'Opep a de nouveau affiché son optimisme pour la demande de pétrole pour cette année et l'an prochain. La demande de brut devrait augmenter de 3,1 millions de barils par jour (bpj) en 2022 et de 2,7 millions de bpj en 2023, selon les projections de l'Organisation qui, d'autre part, a révélé le niveau de production atteint par ses membres en août dernier, mois durant lequel l'Algérie a vu sa production dépasser de nouveau le million bpj.

En dépit d'un contexte économique défavorable, des signes suggèrent pour l'Opep, tout de même, que les grandes économies se portent plutôt mieux qu'attendu et cela se répercutera sur la demande mondiale de pétrole. Dès lors, dans ses perspectives à court terme, l'Opep maintient ses chiffres avancés le mois dernier et stipule que «la demande pétrolière en 2023 devrait être soutenue par les performances économiques encore solides dans les grands pays consommateurs, ainsi que par de possibles améliorations des restric-

tions liées au Covid-19 et une diminution des incertitudes géopolitiques». Quant à la demande en 2022, l'Opep explique que «si les États-Unis et la Chine en particulier ont été confrontés à des difficultés au premier semestre 2022, leurs économies vont probablement se reprendre au second semestre». Pour la consommation de brut en 2023, l'Organisation la situe à une moyenne de 102,73 millions de bpj. L'Opep avait expliqué le mois dernier que la consommation finira par dépasser son niveau de 2019 avec le report de la consommation des barils manquants en 2022 à 2023, lorsque les performances de l'économie des grands pays redeviendront solides et grâce à l'amélioration des restrictions dues à la résurgence de la pandémie.

D'autre part, le rapport du



tous sous-produit. Malgré l'augmentation de la production en août, l'Opep n'a, encore une fois, pas atteint ses objectifs. Quant à la production de pétrole en Algérie, elle a de nouveau augmenté, parvenant à dépasser de nouveau la barre du million de bpj. Selon le rapport publié mardi, la production pétrolière de l'Algérie s'est élevée à 1,053 million de bpj en août, en hausse de 1300 barils par jour comparativement à juillet, est-il relevé dans le rapport de l'Opep. Il faut souligner, à ce titre, que l'augmentation de la production pétrolière en Algérie, le mois dernier, inter-

vient après une baisse enregistrée en juillet, la première du genre depuis 15 mois, selon ce qui avait été transcrit dans le rapport de l'Opep relatif au

par jour. Pour le mois en cours, l'Opep+ a confié à l'Algérie la production de 1,057 million de bpj avant que ce quota ne soit revu à la baisse et de revenir à

Quant à la production de pétrole en Algérie, elle a de nouveau augmenté, parvenant à dépasser de nouveau la barre du million de bpj.

Quant à la production de pétrole en Algérie, elle a de nouveau augmenté, parvenant à dépasser de nouveau la barre du million de bpj.

Quant à la production de pétrole en Algérie, elle a de nouveau augmenté, parvenant à dépasser de nouveau la barre du million de bpj.

Il faut souligner, à ce titre, que l'augmentation de la production pétrolière en Algérie, le mois dernier, intervient après une baisse enregistrée en juillet.

Il faut souligner également qu'en août, l'Algérie avait un quota arrêté à 1,055 million de bpj dans le cadre de l'Opep+, mais au bout du compte, elle n'en a produit «que» 1,053 million de barils

1,055 million de bpj en octobre prochain, l'Opep+ ayant décidé au début de ce mois de revoir à la baisse sa production globale pour contrer la chute des prix depuis le mois de juin.

Azedine Maktour



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES-CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger